# SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC

#### **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

#### **SEANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de convocation du Comité Syndical : 26/03/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents: Isabelle MASSEBEUF, Claude AURIAS (représente Virginie BONNET-FERRAND), Chloé DELEUZE-DALZON, Cécile DUCHAMP, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Virginie BONNET-FERRAND représentée par Claude AURIAS, Matthieu SALEL (donne pouvoir à Cécile DUCHAMP), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

N° 20

### ACHAT FONDS PHOTOGRAPHIQUES ET MARQUES DES INVENTEURS

Rapporteur: Isabelle MASSEBEUF

## Adopté à l'unanimité

Pour:8

Contre: 0

Abstention: 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le

et publiée le :

Et a signé Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,

Isabelle MASSEBEUF

# Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu Le Code de la Propriété Intellectuelle

Vu le rapport de Madame la Présidente

### APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les termes du contrat de cession de marques et de photographies originales de la grotte Chauvet

AUTORISE la Présidente à signer le contrat de cession de marques et de photographies originales de la grotte Chauvet avec Jean-Marie CHAUVET, Eliette BRUNEL et Christian HILLAIRE, inventeurs de la Grotte Chauvet joint en annexe.

AUTORISE La Présidente à solliciter, via le service des archives départementales de l'Ardèche, une subvention auprès du ministère de la Culture pour l'achat du fonds photographique